

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

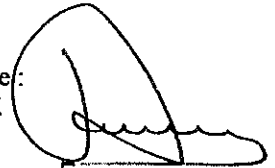
UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- Communauté française Libre confessionnel
 Provincial et communal Libre non-confessionnel

Identité du responsable pour le réseau :
Jean Steensels, Président du Conseil de coordination.

Date et signature :
le 25 août 1997.



2. Intitulé de l'unité de formation :

**Formation socio-économique et relationnelle - niveau 3
(convèntion).**

CODE : 7150 04 U 21 W 1

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page.

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page.

5. Classement de l'unité de formation :

Enseignement secondaire de : transition qualification
 du degré : inférieur supérieur

Enseignement supérieur de type court Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : oui non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page.

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 3 pages.

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page.

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page.

- (1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réserve à l'Administration

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

**FORMATION SOCIO-ECONOMIQUE ET RELATIONNELLE - NIVEAU 3
(CONVENTION)**

1. FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- 1.1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- 1.2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2. FINALITES PARTICULIERES

Dans la perspective d'une insertion socio-professionnelle plus performante, cette unité doit :

- permettre au travailleur de se situer plus efficacement dans le secteur public par une analyse de son mode de fonctionnement et de ses spécificités juridiques, économiques et financières ;
- permettre au travailleur d'acquérir des outils d'analyse qui pourront l'aider à transmettre l'information et d'organiser la formation dans l'administration ou l'entreprise publique qui l'occupe d'une manière plus professionnelle, notamment, en matière de réglementations statutaires, de sécurité et d'hygiène, de législation sociale, d'informations économiques et financières ;
- permettre au travailleur d'être un acteur plus performant dans l'exercice des mandats dont il pourrait être investi dans l'administration ou l'entreprise publique, principalement dans les lieux de négociation institués par la loi dans le secteur public ;
- permettre au travailleur d'influer positivement sur la politique sociale de l'administration ou l'entreprise publique en visant à la compréhension et à l'amélioration de sa politique de gestion de ressources humaines qui s'inscrit aujourd'hui dans les objectifs de la politique gouvernementale.

L'amélioration des conditions de travail, la formation et l'information en sont les principaux objectifs.

ANNEXE 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES

**FORMATION SOCIO-ECONOMIQUE ET RELATIONNELLE - NIVEAU 3
(CONVENTION)**

1. CAPACITES

L'étudiant doit être capable de :

- saisir de manière plus approfondie le fonctionnement de l'administration et faire le lien entre la théorie et les pratiques vécues ;
- faire preuve d'analyse et de synthèse, formuler des propositions concrètes aux problèmes vécus à différents niveaux de l'administration ;
- prouver sa faculté de mettre en relations certains aspects afférents à plusieurs matières de cours du niveau 2 (économie politique, sociologie, droit, histoire, philosophie et méthodes de communication) et principalement se référer à des notions acquises pour les intégrer dans le traitement d'une situation ;
- faire preuve de rigueur et de cohérence dans ses raisonnements.

2. TITRES POUVANT EN TENIR LIEU

Attestation de réussite de l'unité de formation « Formation socio-économique et relationnelle - niveau 2 ».

ANNEXE 3

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

**FORMATION SOCIO-ECONOMIQUE ET RELATIONNELLE - NIVEAU 3
(CONVENTION)**

Il est recommandé d'organiser des groupes d'un maximum de 25 personnes.

ANNEXE 4 - page 1

PROGRAMME DU (DES) COURS

**FORMATION SOCIO-ECONOMIQUE ET RELATIONNELLE - NIVEAU 3
(CONVENTION)**

A l'issue de l'unité de formation, l'étudiant sera capable de :

1. ECONOMIE POLITIQUE

Comprendre les réalités économiques de base et leurs mécanismes fondamentaux.

Acquérir une vision critique et non superficielle des « Lois économiques » et de leurs implications sociales.

Elucider les contradictions et les « évidences » propres aux principes du libéralisme économique.

SCHEMA DU COURS

La logique du capital (moteur du circuit économique).

- L'apparition du travail salarié et du capital industriel .
- L'origine du profit ; la répartition du surplus économique .
- Le cycle du capital, son accumulation et sa croissance .
- Les crises et les contradictions dans l'accumulation..

2. SOCIOLOGIE

Introduire à la sociologie à partir de situations de la vie quotidienne.

Voir et expliquer les réalités de tous les jours en les regardant comme le résultat des rapports sociaux dans lesquels nous sommes impliqués.

Expliquer la réalité sociale et distinguer cette manière de voir en montrant que des manières plus habituelles sont souvent de tendance psychologique ou moralisatrice.

Développer une analyse de la société dans son ensemble, traiter de la dynamique collective dans ses dimensions sociale et culturelle et situer clairement le « jeu des acteurs » en présence.

SCHEMA DU COURS

Sociologie du travail et des Organisations - Approche.

- Analyse des problèmes repérés qui découlent de la diversité des rationalités et solidarités qui traversent les groupes et les organisations, clarification des enjeux, les stratégies des divers acteurs.
- Analyse des tensions, des conflits : mise en place d'un cadre compréhensif.

ANNEXE 4 - page 2

PROGRAMME DU (DES) COURS

FORMATION SOCIO-ECONOMIQUE ET RELATIONNELLE - NIVEAU 3
(CONVENTION)

3. DROIT

Aborder, de façon globale, le droit et ses subdivisions.

Analyser les différentes sources du droit ainsi que l'organisation judiciaire en Belgique.

SCHEMA DU COURS

Droit administratif.

- Evolution du statut des agents de la fonction publique, analyse et critique.
- Fonctionnement de l'Exécutif et recours.

4. HISTOIRE

Situer des faits dans le temps d'après un cadre historique préalablement fourni ; établir des connexions, des liaisons, entre des événements ;

S'exprimer sur le phénomène de l'évolution des mentalités, des organisations de la société, d'évolution des objectifs sociaux et des systèmes de valeurs, en mettant l'accent sur l'histoire du monde ouvrier.

SCHEMA DU COURS

- La consolidation du capitalisme industriel dans la première moitié du 19^e siècle .
- La condition ouvrière dans la première moitié du 19^e siècle .
- Le règne du capitalisme industriel. Le libéralisme économique.

5. PHILOSOPHIE

Décrire l'importance de la recherche d'un sens dans et pour l'action.

Acquérir une attitude critique, correctement raisonnée, en se libérant par rapport aux idéologies et aux dogmatismes.

SCHEMA DU COURS

- Présentation et analyse de quelques courants idéologiques contemporains .
- Répercussion sur nos manières de penser et d'agir .
- Signes de mutation, leur signification .
- Le devenir de l'action militante.

ANNEXE 4 - page 3

PROGRAMME DU (DES) COURS

**FORMATION SOCIO-ECONOMIQUE ET RELATIONNELLE - NIVEAU 3
(CONVENTION)**

6. METHODES DE COMMUNICATION

Travailler collectivement et individuellement en utilisant l'esprit critique devant les sources d'information.

Travailler en groupe, communiquer, s'exprimer oralement, argumenter et raisonner logiquement, gérer des problèmes et des conflits de groupe.

SCHEMA DU COURS

La gestion du groupe.

- Dynamique de groupes : résolutions de conflits, prise de décisions.
- Techniques de réunion, groupe à tâche, conduite de réunion de travail.

ANNEXE 5

CAPACITES TERMINALES

**FORMATION SOCIO-ECONOMIQUE ET RELATIONNELLE - NIVEAU 3
(CONVENTION)**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est non seulement capable d'analyse et de synthèse mais également qu'il possède la faculté de mettre en relation certains aspects afférents à plusieurs matières de cours, c'est-à-dire, qu'essentiellement, à ce niveau d'étude, il devra :

- faire la synthèse d'un livre traitant principalement de la gestion des personnels dans le secteur public ;
- en faire l'analyse et la critique sous forme d'un travail écrit, par rapport aux éléments donnés dans les différentes matières de cours.

Le degré de maîtrise sera atteint si l'étudiant est capable de rédiger un travail en faisant preuve de rigueur et de cohérence dans ses raisonnements.

ANNEXE 6

CHARGE(S) DE COURS

**FORMATION SOCIO-ECONOMIQUE ET RELATIONNELLE - NIVEAU 3
(CONVENTION)**

Les chargés de cours seront des enseignants.